

# Evaluations départementales de positionnement scolaire pour une entrée en SEGPA

## 1. Préambule

Afin de répondre à la demande d'un grand nombre d'enseignants du cycle 3 et de membres de la CDOEA, une équipe de professeurs de SEGPA a élaboré des évaluations en français et en mathématiques d'aide à l'orientation des élèves en 6ème SEGPA. Ces évaluations ont pour vocation d'être un indicateur. Elles ne peuvent à elles seules suffire à prendre une décision. Elles sont à analyser en même temps que beaucoup d'autres éléments constituant le dossier de demande d'orientation en SEGPA. Elles seront un élément du dossier obligatoire à transmettre à la CDOEA dès la rentrée scolaire 2021.

Cet outil ne se veut en aucun cas normatif car chaque élève doit être considéré dans sa globalité: aspect scolaire mais aussi psychologique, social, voire médical.

Ces évaluations reprennent des compétences du socle commun en français et en mathématiques.

Cet outil a pour mission d'essayer de mieux connaître le potentiel et les difficultés d'un élève dont on pense qu'un parcours dans le champ de l'adaptation scolaire lui serait profitable.

Il aidera à alimenter les équipes éducatives, ou les équipes de suivi de scolarisation, mais ne doit pas être communiqué en l'état aux parents. Il devrait servir à identifier les obstacles et les points d'appui, le niveau de compétence, dans les différents outils de l'école inclusive.

## 2. Mise en œuvre de cet outil :

Il est nécessaire de prévoir un temps individuel avec l'élève pour faire passer ces évaluations. Elles peuvent être prises en charge par un enseignant à dominante pédagogique du pôle ressource ou par l'enseignant de la classe sur un temps d'APC ou sur tout autre temps où il est possible de prendre un élève en tutelle.

Le temps alloué pour faire passer ces évaluations n'est volontairement pas limité, il convient de laisser le temps nécessaire à l'élève pour répondre et noter son attitude face à la tâche. Aussi, un élève pourra revenir sur un exercice s'il le souhaite. Pour plus de commodité, il est possible de faire passer ces évaluations sur des temps fractionnés.

L'adulte s'attardera à observer l'élève, à marquer ses réussites et ses difficultés. Il est important de noter dans les remarques éventuelles ce que peut faire, dire l'élève face à la tâche : temps pour réaliser l'exercice, aide à la lecture, attitude de l'élève, obstacles...

Une fiche « professeur » accompagne chaque évaluation, elle permet de donner les consignes et de noter les observations de l'élève et les résultats.

Il est précisé quand les consignes peuvent être lues à voix haute par l'enseignant. Si un élève n'est pas en mesure de réaliser un exercice, il conviendra de noter les obstacles.

Les attentes d'un enseignement adapté nous semblent correspondre aux champs de compétences de ces évaluations.